

REGLEMENT D'INSCRIPTION AUX TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES 2016/2017

Pour la troisième année consécutive, la commune de **CLERVAL** met en place des activités périscolaires **gratuites pour les parents** dont les enfants sont scolarisés dans ses deux établissements.

Ces activités sont réparties tout au long de l'année scolaire sur 6 périodes afin d'éviter une lassitude de l'enfant tout en lui permettant une progression. Les modules s'articulent essentiellement autour du calendrier des vacances scolaires sauf pour le dernier module car il représente une période de 10 semaines consécutives d'école.

Calendrier des modules :

1^{ère} période du Lundi 05 Septembre 2016 au Mardi 18 Octobre 2016

Activités sportives :

| Classes concernées | Lundi | Mardi | Vendredi |
|------------------------|-------------------|-------|----------|
| Maternelle | JEUX D'OPPOSITION | | |
| Primaire | | LUTTE | |
| Maternelle et primaire | | | LUTTE |

Activités pédagogiques :

| Classes concernées | Lundi | Jeudi |
|--------------------|---------|----------|
| CE1 ou CE2 | Lecture | Écriture |

2^{nde} période du Jeudi 03 Novembre 2016 au Vendredi 16 Décembre 2016

Activités sportives :

| Classes concernées | Lundi | Mardi | Vendredi |
|------------------------|-----------------------|-------------|-------------|
| Maternelle | PARCOURS DE MOTRICITE | | |
| Primaire | | GYMNASTIQUE | |
| Maternelle et primaire | | | GYMNASTIQUE |

Activités pédagogiques :

| Classes concernées | Lundi | Jeudi |
|--------------------|---------|----------|
| CP | Lecture | Écriture |

3^{ème} période du Mardi 03 Janvier 2017 au Vendredi 17 Février 2017

Activités sportives :

| Classes concernées | Lundi | Mardi | Vendredi |
|------------------------|-----------------|----------|----------|
| Maternelle | JEUX COLLECTIFS | | |
| Primaire | | HANDBALL | |
| Maternelle et primaire | | | KIN BALL |

Activités pédagogiques :

| Classes concernées | Lundi | Jeudi |
|--------------------|--------------|--------------|
| CM1 | INFORMATIQUE | INFORMATIQUE |

4^{ème} période du Lundi 06 Mars 2017 au Vendredi 14 Avril 2017

Activités sportives :

| Classes concernées | Lundi | Mardi | Vendredi |
|------------------------|------------|----------|------------|
| Maternelle | ATHLETISME | | |
| Primaire | | SOFTBALL | |
| Maternelle et primaire | | | ATHLETISME |

Activités pédagogiques :

| Classes concernées | Lundi | Jeudi |
|--------------------|--------------|--------------|
| CM2 | INFORMATIQUE | INFORMATIQUE |

5^{ème} période du Mardi 02 Mai 2017 au Vendredi 02 Juin 2017

Activités sportives :

| Classes concernées | Lundi | Mardi | Vendredi |
|------------------------|-------------|-------------|----------|
| Maternelle | TIR A L'ARC | | |
| Primaire | | TIR A L'ARC | |
| Maternelle et primaire | | | HOCKEY |

6^{ème} période du Mardi 06 Juin 2017 au Vendredi 07 Juillet 2017

Activités sportives :

| Classes concernées | Lundi | Mardi | Vendredi |
|------------------------|----------|----------|----------|
| Maternelle | ESCALADE | | |
| Primaire | | ESCALADE | |
| Maternelle et primaire | | | ESCALADE |

Les inscriptions :

Les enfants sont inscrits pour la durée totale du module. Il n'y aura pas d'aménagement personnalisé et cela afin de garantir une progression cohérente.

La date de retour des fiches d'inscription (à remettre au secrétariat de la mairie de CLERVAL) est fixée au **Vendredi 17 Juin 2016**. Sans réponse de votre part avant la date de retour, nous considérerons que vous ne souhaitez pas inscrire votre enfant à nos activités.

En fonction du nombre d'inscrits, la mairie limitera l'inscription à un module par enfant.

Les confirmations d'inscriptions seront affichées sur panneau dans les deux établissements scolaires dès le **Jeudi 30 juin 2016**.

Transport :

Les enfants du primaire rejoindront le gymnase en bus sous la responsabilité de l'éducateur sportif **uniquement** pour les activités sportives.

Assurance :

Nous vous recommandons de souscrire, dès la rentrée, une assurance scolaire et de vérifier, auprès de votre compagnie d'assurance, que votre enfant est bien couvert pour les TAP. Merci de nous transmettre une copie de votre attestation pour la bonne forme et cela dès les premiers jours de l'activité. **Aucun enfant non assuré ne sera retenu au sein des modules.**

Facturation :

Les activités proposées par la commune sont gratuites à ce jour et pour cette année scolaire 2016/2017.

Tenue :

Il est recommandé aux parents d'habiller de façon pratique l'enfant qui participe aux activités physiques et sportives et de veiller à ce qu'il soit chaussé de chaussures adaptées à cette pratique.

Vous pouvez aussi le munir d'une bouteille d'eau afin de s'hydrater au cours de la séance.

Obligation des parents :

Compte tenu du nombre de places limitées (18 enfants de + de 6 ans et 14 enfants de - de 6 ans pour les activités sportives, 18 enfants pour les ateliers « lecture et écriture » et 12 enfants pour « l'informatique »), les parents **s'engagent** à faire preuve d'une grande assiduité.

Il est demandé de prévenir l'animateur en cas d'absence (enfant malade) ou d'empêchement de dernière minute. **L'animateur est autorisé à exclure un enfant non régulier dans la pratique de l'activité ou perturbateur.**

Les enfants doivent être récupérés sur le lieu de l'activité par les parents ou personnes autorisées à le faire.

En aucun cas, l'animateur sera déclaré responsable de la garde des enfants après 16h30 (heure de fin de l'activité). Tout retard constaté et récurrent entraînera l'exclusion définitive de l'enfant aux ateliers.

Pour les activités se déroulant au gymnase et compte tenu de la proximité du centre multi accueil, l'éducateur sportif peut, sur demande des parents, déposer l'enfant au centre périscolaire dès la fin de son activité.